

Image not found or type unknown



Vente portable suivie de plainte pour escroquerie

Par **Simon76**, le **10/04/2017** à **20:38**

Bonjour

J ai poster une annonce pour un smartphone sur une page de vente de ma ville

Voilà l annonce "vends iphone 5s seul sans accessoires et bloque icloud "

Je l est vendue et la personne veut porter plainte contre moi pour escroquerie qu'es que je risque

PS elle m'a aussi lesser un message de menasser sur mon répondeur

Par **Visiteur**, le **10/04/2017** à **21:20**

Bonsoir,

Quelle est la nature de cette escroquerie ?

Téléphone volé ?

Par **Simon76**, le **10/04/2017** à **21:32**

Non le portable je l est trouve en ville

Mais je vais avoir des problèmes car dans mon annonce il était écrit qu'il était bloqué

Par **jodelariege**, le **10/04/2017 à 23:14**

bonsoir vous l'avez trouvé....sur un banc? ...par terre?....vous l'avez gardé....
qui veut porter plainte contre vous :l'acheteur ou le propriétaire du téléphone,que vous avez trouvé?

Par **Simon76**, le **10/04/2017 à 23:16**

Je l est trouve dans la rue par terre (yavais personne autour)
La personne qui porte plainte c celle à qui je l est vendue

Par **jodelariege**, le **10/04/2017 à 23:18**

la personne qui vous l'a acheté pense donc que vous l'avez volé? un smartphone trouvé par terre c'est toujours douteux..

Par **Simon76**, le **10/04/2017 à 23:22**

Bref je suis dans la mer..
En plus je l avais dit dans l annonce que il était bloqué
Eseque le fait qu elle mais menacer en m'appelant peut me défendre un peu ?

Par **Tisuisse**, le **11/04/2017 à 09:28**

Bonjour,

Vous deviez le rapporter aux services des objets trouvés de votre mairie et vous ne pouviez pas le vendre, cet iphone ne vous appartenait pas. Votre acheteur a certainement voulu faire ouvrir la ligne par son opérateur et celui-ci a découvert, grâce à son IMEI et sa carte à puce, que cet appareil appartenait à quelqu'un d'autre, c'est donc bien un "vol" et vendre un objet qui ne vous appartient pas est un délit.